

Formulaire de mise à disposition de matériel communal

Formulaire à renvoyer par courrier électronique via l'adresse
« manifestations@jalhay.be ».

PARTIE I : INFORMATIONS (À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR)

Nom de la société/association/personne physique :

N°BCE :

Personne de contact :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Coordonnées nécessaires si facturation :

Lieu de dépôt du matériel :

Type d'évènement :

Date de l'évènement :

Matériel souhaité * :

MATERIEL	QUANTITÉ DEMANDÉE *
Barrière de type NADAR	
Barrière de type Heras avec support	
Panneau de signalisation et attaches	
Cône rouge et blanc	
Col de cygne à placer par le service des travaux	
Grande poubelle à vider par le preneur	

*La quantité de matériel mis à disposition peut différer de la quantité souhaitée en fonction des disponibilités le jour de l'évènement.

Formulaire accompagné d'un dossier sécurité : OUI – NON

Date souhaitée de dépôt ou de prise de possession du matériel :

Date souhaitée de retrait :



COMMUNE DE 4845 JALHAY

PARTIE II : PRÊT DU MATERIEL (À REMPLIR PAR LA COMMUNE)

Nom du preneur :

Adresse postale :

Adresse mail :

Matériel emprunté :

MATERIEL	QUANTITÉ EMPRUNTÉE *	MONTANT À FACTURER
Barrière de type Nadar		
Barrière de type Heras avec support		
Panneau de signalisation et attaches		
Cône rouge et blanc		
Col de cygne		
Grande poubelle à vider par le preneur		

Montant total à facturer ** :

Date prévue de l'enlèvement ou du dépôt :

Date prévue de retour :

Pour le service technique
(Prénom, Nom et signature)

Pour le preneur ***
(Prénom, Nom et signature)

Etabli en deux exemplaires, un pour le preneur et un pour le service des travaux.

*La quantité de matériel mis à disposition peut différer de la quantité souhaitée en fonction des disponibilités le jour de l'évènement.

** Conformément au « règlement de redevance communale sur le prêt et le placement de matériel » voté par le Conseil communal » en date du 28 novembre 2022.

***A défaut de présence d'un organisateur, le formulaire signé par le seul agent communal fera foi.



COMMUNE DE 4845 JALHAY

PARTIE III : REPRISE DU MATERIEL (À REMPLIR PAR LA COMMUNE)

Le retour du matériel est validé et terminé quand un agent communal de Jalhay a vérifié la réception du retour de matériel et signé pour clôture.

Matériel restitué :

MATERIEL	QUANTITÉ RESTITUÉE
Barrière NADAR (P.U. 54 €)	
Barrière HERAS (P.U. 45 €) + nbre de plots (P.U. 15 €)	
Panneau de signalisation et piquet (P.U. 50 €) + nbre de plots (P.U. 15 €)	
Cône 50 cm rouge et blanc (P.U. 15 €)	
Col de cygne (P.U 150 €)	
Grande poubelle (P.U. 20 €). 3€/kg d'ordures présentes dans la poubelle.	

Date de retour effective :

Jour de retard :

Matériel manquant ou inutilisable :

Montant à facturer ** :

Pour le service technique
(Prénom, Nom et signature)

Pour le preneur ***
(Prénom, Nom et signature)

Etabli en deux exemplaires, un pour le preneur et un pour le service des travaux.

** Conformément au « règlement de redevance communale sur le prêt et le placement de matériel » voté par le Conseil communal » en date du 28 novembre 2022

***A défaut de présence d'un organisateur, le formulaire signé par le seul agent communal fera foi.